



## BULLETIN MUNICIPAL

### Les Echos du Viaduc



## Edito du Maire

**DANS CE NUMERO  
AUTOMNE -HIVER  
N° 76**

**Edito du Maire P.01**

**Agglomération P.02**

**Vivre ensemble  
Risque argile P.03**

**Enfance P.04**

**Maison de  
l'enfance P.05**

**Vie communale P.06 à 07**

**Associations P.08 à 09**

**Bibliothèque P.10**

**Divers P.11**

**Tableau des  
manifestations P.12**



CA Y EST, nous y sommes, le chantier de la rénovation du pôle enfance a démarré en juillet dernier et ce pour une quinzaine de mois.

Cet aménagement important, qui se déroule au cœur du village, modifie sensiblement l'environnement et le fonctionnement du quartier, de l'école, du CLAE et Centre de Loisirs, de la cantine.

A vous riverains, enfants et parents, usagers du pôle enfance, professionnels, merci de votre collaboration.

Je remercie également nos associations dont le fonctionnement est impacté par le transfert du restaurant scolaire sur la salle polyvalente.

Quoi de plus beau qu'un collectif qui se soude autour de la réalisation d'un projet d'intérêt communal, merci.

Le conseil municipal et les employés communaux ont mis tout en œuvre et resteront à votre écoute pour assurer les meilleures conditions d'accueil durant cette période.

Conformément aux préconisations, le dispositif Vigipirate nous dicte quelques règles qui nous ont amené à modifier la circulation de la place des quatre platanes ; merci de respecter le sens de circulation.

Dans un peu plus d'un an, notre centaine d'enfants prendra ses quartiers dans des locaux réaménagés : production de repas, réfectoire, quatrième classe, sanitaires, espaces extérieurs, préau.

Dans l'attente de la cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 13 janvier prochain à 18h30 à la salle polyvalente, je vous souhaite, au nom du conseil municipal, une excellente fin d'année.

Patrick BUISSON



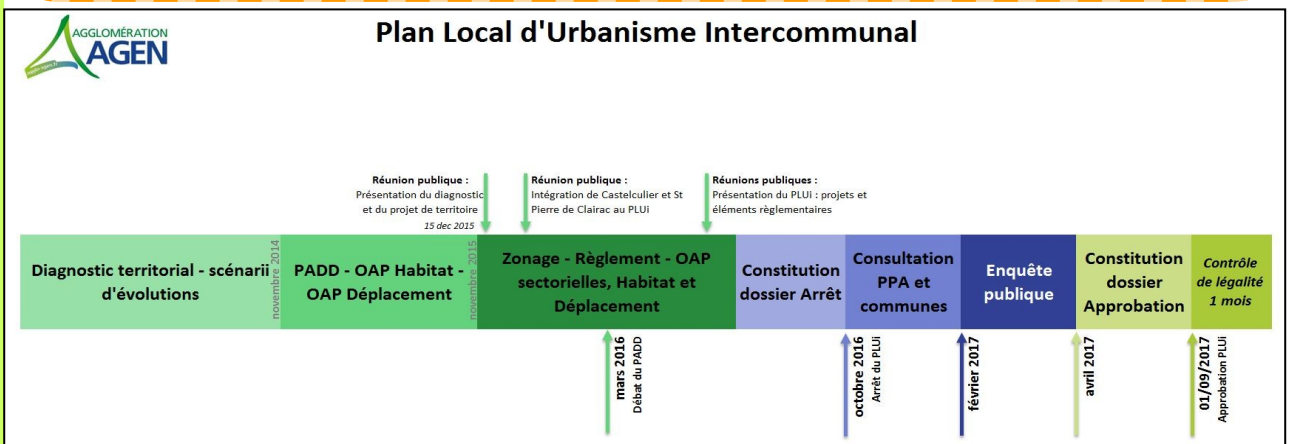
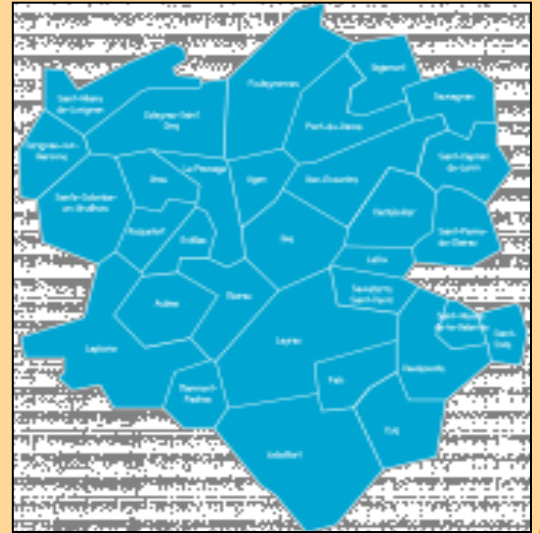
## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est le document d'urbanisme qui, à l'échelle de l'Agglomération d'Agen, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Le 6 octobre dernier, le conseil de l'agglomération d'AGEN a fait le bilan de la concertation du PLUi à 31 communes et a arrêté le zonage.

La consultation des personnes publiques associées, des communes puis l'enquête publique, vont se dérouler jusqu'en avril 2017 pour une approbation en septembre 2017.

Les documents sont consultables en mairie et sur [www.agglo-agen.net](http://www.agglo-agen.net)



## LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE SUR L'AGGLO

L'État, le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne, l'Agglomération d'Agen, la Ville de Marmande, la Ville de Villeneuve-sur-Lot et Orange ont signé une convention de programmation et de suivi des déploiements du FttH (Fiber to the Home) en Lot-et-Garonne.

Orange va donc déployer sur fonds propres, la fibre optique jusqu'au logement dans l'Agglomération d'Agen, à Marmande et à Villeneuve-sur-Lot d'ici 2020/2022

En 2011, un Appel à Manifestations d'Intentions d'Investissement (AMII) a été lancé sur le plan national. Un seul opérateur a manifesté l'intention d'investir pour le déploiement de la fibre optique en Lot-et-Garonne : Orange, opérateur primo investisseur.

La zone AMII ainsi définie ne concerne que les zones du périmètre de l'Agglomération d'Agen en 2011, soit 12 communes dont la nôtre.

Pour les 19 autres communes de l'Agglomération (ainsi que les communes du département hors AMII), une intervention publique est prévue dans le cadre du Syndicat mixte « Lot-et-Garonne numérique » piloté par le conseil départemental.

Les déploiements sur les 12 communes s'effectuent en parallèle sur deux zones :

- Les déploiements FTTH sur la ville d'Agen
- Les déploiements FTTH sur les 11 autres communes : la commune du Passage d'Agen étant aujourd'hui très mal desservie en haut débit sera réalisée en premier. Une réflexion est en cours afin de définir les autres phases.

Orange a retenu le principe d'un découpage des deux zones en 4 lots, 1 lot déployé par année.

Ainsi, 40 000 prises FTTH environ seront déployées sur l'Agglomération d'Agen dans la zone conventionnée AMII.

### Brûler ses déchets verts et ses déchets ménagers

Le brûlage à l'air libre de ses déchets est interdit. Brûler ses déchets peut, non seulement causer des troubles de voisinage dus aux odeurs et à la fumée, mais aussi entraîner la propagation d'incendies si les feux sont mal contrôlés.

Le maire de votre commune est chargé, sous le contrôle administratif du Préfet, de la police municipale et de la police rurale, de l'exécution des actes de l'Etat qui y sont relatifs (article L.2212-1 du CGCT). C'est donc votre maire qui doit faire respecter les dispositions du Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

Votre maire est donc susceptible de recevoir des plaintes relatives au brûlage sauvage de déchets. Pour les gérer, il peut s'appuyer sur le code de l'environnement et le RSD qui éta-

blit une classification des déchets dont les déchets ménagers et assimilés qui interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés, .

Brûler sauvagement ses déchets, ceux des entreprises également, constitue ainsi une infraction.

Selon la classification des déchets du code de l'environnement, **les déchets verts** issus des jardins et parcs entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés, dont le brûlage est interdit par l'article 84 sur l'élimination des déchets du RSD : "Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, ou de tout autre déchet est également interdit." Cette réglementation s'applique lorsqu'une plainte est déposée à l'encontre d'un particulier brûlant des déchets verts. (origine préfecture du Lot et Garonne).

## CONSTRUIRE UNE MAISON SUR UN TERRAIN SOUMIS AU RISQUE RETRAIT/GONFLEMENT DES ARGILES

Le règlement du Plan de Prévention des Risques (PPR) retrait/gonflement des argiles est un projet qui prescrit quelques règles simples pour éviter des dégâts importants et coûteux aux nouvelles constructions.

Ce risque concerne surtout les maisons individuelles, en provoquant de graves désordres : fissures, ruptures de canalisations...

Des études préalables sont recommandées :

- Etude de sols : seule une étude réalisée par un bureau spécialisé en géotechnique permet de déterminer avec certitude la présence d'argile sujette au phénomène
- Etude béton : à partir des résultats de l'étude de sols, un bureau d'études spécialisé déterminera la profondeur des fondations et les caractéristiques des armatures métalliques.

Les causes sont bien connues :

- Les sols argileux « gonflants » se rétractent sous l'effet de la sécheresse
- La différence de teneur en eau du sol entre le centre du bâtiment, qui garde l'humidité, et la périphérie soumise à l'évaporation provoque des déformations du sol accentuées par la sécheresse en été.

Le phénomène est aggravé par :

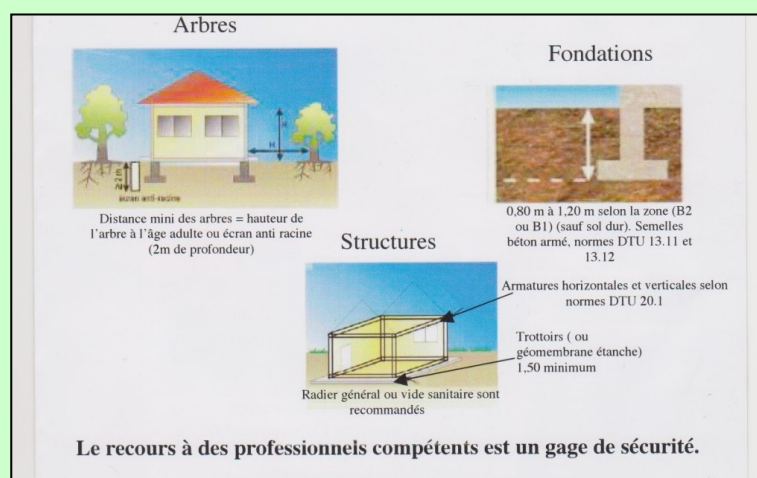
- Les arbres proches dont les racines absorbent l'eau
- Les variations de teneur en eau : fuites de réseaux, pompage...
- Des défauts de fondation ou de structure de la maison
- Des sources de chaleur enterrées (chaudières)
- L'exposition au sud des terrains en pente.

Pour le moment, il s'agit seulement de préconisations qui deviendront des obligations après approbation du règlement en 2018.

Peu de zones sur notre commune sont classées en risque fort. La majorité du territoire est classée en risque faible à modéré.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dossier complet au secrétariat de mairie .

Si vous constatez des dégradations sur votre habitation, veuillez le signaler rapidement en mairie. La demande de « reconnaissance de catastrophe naturelle » se fait en préfecture par les mairies. Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat de mairie .





## LE POLE ENFANCE

### DES MURS ET DES SYSTÈMES

Le pôle enfance, pièce essentielle de la commune – c'est une chance d'avoir un tel pôle intégré- connaît une évolution importante ; la poussée démographique de la population scolaire (presque 100 élèves en cette rentrée) a rendu la structure exigüe : l'école fonctionnait avec un préfabriqué, la cuisine et la cantine étaient trop à l'étroit. Le projet d'extension, étudié depuis plusieurs années, contrarié par la baisse drastique des dotations de l'état, trouve sa concrétisation et les travaux sont en cours. La préparation du projet et sa réalisation nécessitent une implication lourde de l'équipe municipale pour mener à bien un des points du projet électoral proposé aux bajamontais. Cette année scolaire est celle des « nuisances » liées au chantier -testant la patience des acteurs du site- mais c'est aussi celle de la promesse d'un outil qui permettra à chacun d'évoluer dans des conditions améliorées.

Ces travaux sur les murs s'accompagnent d'évolutions sur l'organisation. Un gros travail a été fait, l'année dernière, par les entités

concernées -municipalité, école, maison de l'enfance, parents d'élèves- pour permettre un fonctionnement aussi peu perturbé que possible pendant la durée des travaux.

S'est ajouté à cela le travail de mise à jour d'un outil important de la vie éducative : le PEDT (plan éducatif territorial) qui gère l'articulation scolaire/périscolaire. Un nouveau plan (pour 3 ans) vient d'être validé pour notre commune. Outre son aspect contractuel, il est l'occasion d'échanges qui se veulent constructifs entre les entités évoquées. Son plan de charge pour l'année en cours est consistant puisqu'il devra décider -de façon ouverte et dans l'intérêt des enfants- de l'organisation du pôle avec ses nouveaux locaux.

En ces temps troublés où des soubresauts sociétaux peuvent inquiéter mais où des volontés de citoyenneté plus en phase avec les populations s'expriment, il est utile de constater que la démocratie locale est en marche et ce d'autant mieux que l'implication citoyenne s'avèrerait être la plus large possible : « I have a dream (je fais un rêve) » disait Martin Luther King...Jean-Pierre JOUVE , commission enfance municipale.

## ECOLE PRIMAIRE DE BAJAMONT

### Effectifs scolaires :

60 élèves en élémentaire et 36 en maternelle

Les 5 enseignants ont en charge 96 élèves répartis en 4 classes

L'équipe enseignante : Mesdames Donati, Lamas, Leclerc et Lowinsky.

M. Macario, présent le jeudi, couvre la journée de décharge de direction de Mme Donati.

Les ATSEM : Mesdames Lallé et Dumora.

Les enseignants et ATSEM œuvrent dans l'intérêt des 96 enfants inscrits pour l'année scolaire 2016-2017 (effectifs en hausse) et comptent sur le soutien de toute la communauté éducative pour que les élèves bénéficient des meilleures conditions d'apprentissage.

Tout au long de cette année, les enseignants en étroite collaboration avec les bénévoles de la bibliothèque travailleront avec les élèves sur le thème de l'imaginaire dans le cadre de la manifestation locale « Lectures au jardin ».

### Répartition des effectifs par classe

ENSEIGNANTES	CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES
Mme Edwige DONATI Et M. Xavier MACARIO	CM1 CM2	12 } 11 } 23
Mme Christelle LECLERC	CE1 CE2	16 } 10 } 26
Mme Emilie LAMAS	GS CP	14 } 11 } 25
Mme Sabrina LOWINSKY	PS MS	11 } 11 } 22
TOTAL : 96		

Suite à son assemblée générale annuelle en juin dernier, onze parents sont membres du Conseil d'administration de l'ADSCS Bajamont. Ils ont élu un bureau formé par une présidente, une secrétaire, une secrétaire adjointe et une trésorière.

Gaëlle DUCATILLON, Directrice générale et Maddy PIGNOT, assistante de gestion vous accueillent tous les jours, au bureau de la Maison de l'enfance.

Notre domaine d'intervention ne change pas : petite enfance, enfance. Trois secteurs d'activité : la crèche, l'animation périscolaire et l'extrascolaire.

## LA CRECHE

*Directrice : Perrine VIDONI*

La crèche est ouverte à tous les bébés de 2 mois et demi à 4 ans et pour toutes les familles, qu'elles résident ou non sur la commune de Bajamont. L'agrément est donné pour 30 places ; celui-ci est modulable sur la journée et par période.

L'accueil s'inspire de la méthode de Maria Montessori. L'équipe de la crèche s'adapte au rythme de l'enfant et pas l'inverse.

Nouveau : Des temps de paroles sont mis en place par l'équipe sur un thème défini à l'avance. C'est un moment de partage et d'échanges entre parents et professionnels. Des intervenants extérieurs sont prévus sur ces temps de rencontre : ex : association la douceur du lien avec des professionnels formés.

Les places étant limitées, il est fortement conseillé de réserver, suffisamment tôt, la place pour son enfant né ou à naître. L'accueil est possible du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

## L'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE ou CLAE

*Directrice : Emilie GUARDINGO*

Tous les enfants inscrits à l'école de Bajamont y ont accès. Depuis la rentrée scolaire de septembre, c'est environ 80 enfants qui bénéficient du service. L'accueil se fait de 7h30 à 08h35 et de 16h15 à 18h45 les jours d'école (de 13h00 à 18h45 le mercredi après-midi). Pendant les travaux du Pôle Enfance, l'accueil ne fonctionne plus pendant la pause méridienne.

Diverses activités sont proposées aux enfants en fonction de leurs envies et de celles des animateurs.

Nouveau : Les enfants du CE1 au CM2 peuvent travailler leurs devoirs à partir de 17h30.

## Zoom sur Perrine VIDONI

Infirmière diplômée en 2001, elle exerçait depuis 14 ans au sein du pôle mère-enfant du centre hospitalier d'Agen attachée au service de Néonatalogie. On retiendra également de son CV : Formatrice pour le GRETA 47 (formations des assistantes maternelles), titulaire du BAFA perfectionnement contes et petite enfance et actuellement, en cours de validation des acquis d'expérience pour être diplômée Educatrice de Jeunes Enfants.

Perrine, de par son expérience et son caractère, est une personne organisée, volontaire et dynamique. Elle saura être à l'écoute et vous accompagner tout au long de votre parcours crèche.

Perrine, c'est aussi une maman. Une maman engagée dans la vie associative pour ses enfants.

Elle est arrivée le 3 octobre et a pris ses fonctions de directrice de la crèche, à bras le corps, avec son savoir-faire, son savoir-être. L'équipe est là en soutien pour faire la transition. Nous lui souhaitons la bienvenue.

## L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ou CENTRE DE LOISIRS

*Directrice : Emilie GUARDINGO*

Il est accessible à tous les enfants âgés de 3 à 14 ans, bajamontais ou non. Il fonctionne pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

En se référant aux projets pédagogiques, les enfants se concertent et choisissent leurs activités pour la semaine. Une sortie est prévue chaque semaine ou à chaque petites vacances.

Nouveau : Espace Baja'Jeunes

Un temps d'accueil est proposé aux ados afin de créer et mettre en place des projets par et pour les jeunes (séjours, culture, humanitaire...).

Page Facebook : **Baja'Jeunes Helianthe** pour suivre toutes les actualités.

Programme 2016/2017 : soirée Halloween, spectacle de fin d'année offert aux enfants, chasse aux œufs, fête du CLAE, fête autour du départ des grands de la crèche, fête du centre de loisirs où parents et enfants se retrouvent pour de grands moments. Des affiches et des flyers annonceront ces événements. Un nouveau site internet est également en construction et verra le jour d'ici la fin de l'année.

Le Conseil d'administration

## REUNION PUBLIQUE DU 17 JUIN 2016

Le conseil municipal a convié les Bajamontais à une réunion publique le 17 juin 2016 à la salle polyvalente. A cette occasion ont été présentés plusieurs dossiers importants :

- Urbanisme avec la présentation du projet d'aménagement et de développement durable **du Plan local d'urbanisme intercommunal**, ainsi que du projet de zonage de notre commune
- Le plan de prévention des risques naturels mouvements de terrain qui impacte particulièrement notre commune
- Le projet pôle enfance
- Le déploiement du haut débit
- Le dispositif communal de télé-alerte et de prévisions climatiques
- Le site Internet communal.

Les échanges avec les Bajamontais présents ont été riches et nombreux. Le conseil municipal reste disponible en particulier pour ceux qui n'ont pu être présents.

## LUTTE CONTRE LES TERMITES

Un arrêté préfectoral n° 2002-64-1 du 5 mars 2002 a classé l'ensemble du département comme zone de surveillance en matière de lutte contre les insectes xylophages.

Suite à une déclaration d'infestation, le conseil municipal dans sa séance du 4 octobre 2016, a délibéré sur un périmètre de lutte défini sur le hameau du Castagné. Ce périmètre a pour fonction d'informer les propriétaires concernés afin qu'ils puissent prendre toutes les mesures diagnostiques et le cas échéant curatives.

Ce périmètre, considérant que l'ensemble du département est défini comme une zone de surveillance, n'exclut pas une surveillance plus large de chacun.

Informations complémentaires en mairie.

## LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE ET ECONOMIE D'ENERGIE



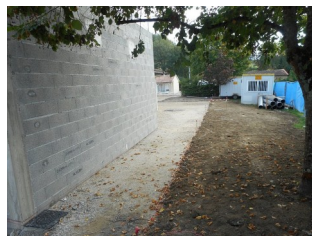
Bajamont, depuis début juillet dernier, éteint l'éclairage public entre minuit et cinq heures du matin.

Devançant le plan lumière qui va se développer sur l'agglomération d'Agen, votre conseil municipal a choisi l'éclairage utile. Les premiers retours des Bajamontais sont positifs... Réagissez, donnez-nous votre avis.

## TRAVAUX ECOLE

Depuis le début de l'été, de nombreux engins de chantier, de nombreux ouvriers, s'activent à la construction de la nouvelle classe et des WC de l'école. Le gros œuvre est terminé, le crépi extérieur vient d'être réalisé.

Tous les corps de métier s'activent pour que cette partie du chantier nous soit livrée au courant du mois de janvier 2017. Les enfants pourront ainsi intégrer leur nouvelle classe fin janvier.



## CANTINE SCOLAIRE

Durant la période des travaux dans les locaux de la cantine municipale, les enfants déjeunent à la salle polyvalente du village.

Les plats sont préparés à la cuisine centrale d'Agen par la société ELIOR. Les menus proposés sont consultables sur le site internet de la commune. Les repas sont acheminés en liaison froide chaque jour, ceux qui le nécessitent, sont réchauffés sur place par Nathalie. Le service est assuré par Nati et Nathalie et 6 animateurs de la Maison de l'Enfance accompagnent les enfants tout au long du repas.

Après une courte période de mise en route, tout le monde a pris ses marques de sorte que tout se passe au mieux dans le cadre de ce nouveau fonctionnement."

## REPAS DES AINES



Le repas organisé pour nos aînés, à partir de 70 ans, aura lieu **Dimanche 12 Février 2017 à partir de 12 h**, à la salle polyvalente de Bajamont. Une animation surprise vous est réservée mais toujours de l'ambiance en compagnie de vos élus.

L'occasion encore de se rencontrer et de passer une bonne journée.

Les personnes concernées peuvent déjà s'inscrire auprès du secrétariat de mairie, mais une invitation sera envoyée à chacun.

## FLOAT TUBE

Samedi 1 octobre 2016, 19 des 20 pro élites niveau France, et dimanche 2 octobre 23 challengers niveau régional sud ouest, ont eu lieu les épreuves du championnat de France de pêche du carnassier aux leurres en float tube sur les lacs de Bajamont et Passeligne.

Sur le lac de Bajamont, 176 carnassiers homologués ont été pêchés : une majorité de sandres, perches, brochets, black bass et 3 silures. Tous ces poissons ont été mesurés et relâchés dans les meilleures conditions.

Le float tube une passion qui se vit en famille



## TRIATHLON DE L'AGENAIS



Le dimanche 22 mai a eu lieu sur le site du lac de Bajamont le 2° triathlon de l'agenais. Il fallait être courageux et motivés pour venir lutter contre les éléments : bourrasques de vent, pluie grêle et froid. Félicitations à l'équipe de Bajamont pour son parcours. Nous n'oublions pas les enfants qui ont réalisé leur course au plus mauvais moment de la journée.



## QUEL AVENIR POUR LE TENNIS A BAJAMONT

Depuis plus de trois années, le bureau de la section tennis tente de passer le relais. Après trente ans de fonctionnement cette génération de dirigeants arrive à bout de souffle et de dynamisme...!

Actuellement la section assure le minimum du fonctionnement (adhésions, entretien du court, maintien des équipements, feuilles de réservations, AG...)

Pour cette année, le bureau démissionnaire ne reprendra aucune responsabilité pour la poursuite de l'activité tennis. Nous faisons appel à candidatures pour constituer un nouveau bureau, avant l'assemblée générale qui se déroulera à la fin janvier-février 2017.

Sinon la section tennis sera en sommeil et les clés seront remises à la municipalité qui décidera de l'avenir du court (terrain laissé ouvert ou destiné à d'autres activités ou associations...)

Il serait dommage que cette activité tennis s'arrête ainsi après une période florissante pour toute une génération de joueurs qui ont fréquenté le court.

Si vous désirez vous investir, prenez contact dès à présent auprès de :

Mr Monségur Franck 05 53 95 83 81- 06 79 57 45 37 ou -Mr Fougeray Alain : 05 53 95 80 17.

Que vive encore longtemps le tennis à Bajamont !

Pour le Bureau, le président : F.MONSEGUR.



## ASSOCIATION CULTURELLE

Les rendez-vous récurrents ont et continuent de rythmer la vie de l'association.

### La Fête de la musique :

Un ciel d'averses et une température hivernale, ont mis bénévoles, musiciens et techniciens de l'édition 2016 à la peine. Inaugurée par la chorale Bajamontaise **Polifonia** elle a vu se succéder en alternance sur les deux scènes, **Bliss**, les **Skankers**, **Apophyse**, les **Polissons de la chanson**, **Tam Tam Groove**, **Sybarites**. **Bric à Brac Sound System** de Bastien Perez et le groupe Bajamontais, les **Per-cut'heures**, ont animés avec une grande originalité les inter-scène et le traditionnel feu de la Saint Jean.

### Les oreilles au vert :

La sixième édition de la journée dédiée aux contes sous l'égide de David Torména, conteur Bajamontais, a réuni au bord du lac, en après midi, une vingtaine d'enfants/parents autour de la conteuse Isabelle Terrière.

En soirée, une centaine de spectateurs pour quelques heures ont pu s'évader à l'écoute de David Torména et D'Olivier De Robert.

### La promenade découverte des paysages :

Organisée par Pascale Toussaint, cette balade éducative s'est déroulée sous la conduite de Céline Manne du CEDP 47 munie d'une belle documentation. Au bord du lac, puis dans les coteaux nord de la commune, une quaran-

taine de participants de "7 à 77 ans " ont pu entrevoir des aspects souvent méconnus de la commune: orographie, hydrographie, cadastre, transports, évolution du bâti....,

Le traditionnel goûter, occasion de savourer les gâteaux confectionnés par les bénévoles tout en discutant entre voisins, a prolongé ce bel après-midi ensoleillé.

### Ainsi se dérouleront :

#### La Voisinade du théâtre Ducourneau d'Agen :

Cette soirée dédiée au théâtre, aura lieu le samedi 4 février, dans la salle polyvalente de Bajamont. "**Mon prof est un troll**", pièce de théâtre tout public, sera interprétée par quatre jeunes comédiens.

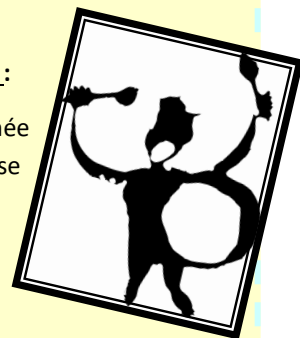
Une version de la pièce destinée et adaptée aux élèves de CM1\_CM2, sera proposée à l'école, le vendredi 3 février.

#### Quant à la fête de la musique 2017 :

Elle sera probablement programmée à une date inhabituelle, pour cause d'élections législatives.

#### Assemblée Générale et repas des bénévoles :

Ils sont tous deux prévus pour le mois de février.



## CHORALE POLIFONIA

La saison 2015/2016 a été clôturée par une représentation lors de la fête de la musique de Bajamont en juin 2016.

La chorale a déjà repris avec beaucoup de sérieux ses répétitions. Notre groupe continue à travailler dans la bonne humeur avec enthousiasme et énergie.

En ce début de saison 2016/2017, notre chef de chœur Sylvie Thille a complété notre répertoire par des chants populaires, folkloriques étrangers.

Nous vous présenterons notre programme varié lors d'un concert le jour du Marché de Noël : **Dimanche 4 décembre à 15h** dans l'**église de Bajamont**.

En 2017, nous aurons bien sûr plaisir à participer à diverses manifestations locales.

### IMPORTANT

**L'emploi du temps de notre pianiste ne lui permet plus de venir nous accompagner dans nos répétitions.**

**Nous sommes donc à la recherche d'un musicien, pianiste ou autre qui accepterait de nous donner un peu de son temps le mardi soir de 20h30 à 22h30.**

**Si vous êtes intéressé merci de me contacter au 05 53 67 94 17. Marie-Claire Arestat Présidente de la chorale**





## FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations, organisé par la municipalité, a eu lieu Samedi 10 septembre 2016.

Cette année encore le choix s'est porté sur l'organisation d'une randonnée pédestre guidée par Michel Gervais, du groupe des randonneurs de Bajamont et Nathalie Bruckert, présidente de la section gymnastique volontaire. Le beau temps étant avec nous, au retour, l'apéritif a été offert, place de la mairie.

Les présidents des différentes associations ont présenté leur programme et chacun a pu s'inscrire aux différentes activités.

De plus, Ophélie Taurisson qui représentait le groupe « Tout Bajamont court » nous a proposé leur programme et les entraînements prévus pour cette manifestation. Voir informations article ci-dessous.

L'auberge espagnole a terminé cette matinée. Ce fut un moment d'échange et de convivialité entre les différentes associations et les habitants de la commune.

Nous tenons à remercier toutes les associations et leurs bénévoles pour les tâches accomplies tout au long de l'année et les féliciter au vu de la bonne ambiance qui règne entre elles : association culturelle, parents d'élèves, comité des fêtes, gymnastique volontaire, loisirs créatifs, Maison de l'Enfance, Polifonia, les percut-heures, la société de chasse, l'école de musique, la bibliothèque, tennis, paroisse, ancien combattant.



## ECOLE DE MUSIQUE

Les cours de musique et de formation musicale fonctionnent sur deux centres : Laroque et Bajamont

Piano, flûte à Bec, flûte Traversière, trompette, trombone, tuba, guitares classique et électrique, batterie, Solfège (pour scolaires et adultes)

**Renseignements --- Inscriptions** : salle de musique de Laroque, place de la Mairie, **Tous les mardis de 17h à 19h**

## TOUT BAJAMONT COURT..

### NOTRE OBJECTIF :

Proposer aux Bajamontais, jeunes ou moins jeunes, coureurs confirmés ou débutants complets, de s'entraîner en groupe et de participer ensemble à la course pédestre nocturne « Tout Agen Court A Noël » de 5 ou 10 Kms le 3 décembre prochain à Agen.



### NOTRE CONSTAT :

Vous avez été nombreux à nous rejoindre et nous en sommes ravis, mais nous pouvons encore vous accueillir plus nombreux...

### Alors,

- si vous avez envie de vous aérer,
- si vous avez envie de trotter,
- si vous avez envie de vous surpasser,

N'hésitez plus et retrouvez-nous le **dimanche matin à 10h00** à notre beau lac de Bajamont.

Les runners de « Tout BAJAMONT court... »



## DEFI SPORT

Le Défi Sport santé Bien être d' Aquitaine Sport pour tous a été organisé en partenariat avec l'association de tennis et la mairie de Bajamont, et proposé aux Bajamontais et autres le Dimanche 26 Juin à partir de 9 h. Belle randonnée guidée par Michel Liesta et Michel Gervais. Du beau temps, de la bonne humeur, et bien sûr, auberge espagnole.



**Modification** : la bibliothèque sera ouverte tous les jeudis de 16 h 30 à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h, sauf vacances scolaires.

N'oubliez pas de consulter le site de la mairie où vous trouverez la liste des nouveaux livres.

La cotisation est de 5 € par famille par an.

Lectures au jardin n'est que l'aboutissement d'un travail de toute l'année avec les enfants de l'école, leurs enseignantes et les bénévoles à la recherche d'auteurs, d'illustrateurs, de spectacles de qualité. Nous organisons 1 à 2 après-midi à destination des adultes. Le prochain aura lieu le Vendredi 03 Mars à 20 h. « A la recherche des petits bonheurs ». Soirée dinatoire.

### **Retour sur la journée « Lectures au jardin » du 22.05.2016**

Une météo particulièrement défavorable (pluies torrentielles) a obligé à repenser toute l'organisation de la journée. Tous les acteurs, les ateliers, les spectacles, se sont retrouvés dans la salle polyvalente. Toutefois, vu le contexte, il y a eu beaucoup de monde toute la journée. Ce regroupement a permis à chacun de participer et de profiter de toutes les activités proposées.

Nous avons particulièrement apprécié l'auteur et les illustrateurs accessibles, Alain Monnier, Mickël El Fathi et Didier Lejenc. Bonne écoute et participation du public. Débat mené par Didier Bardy de la librairie Tartinerie.

Belles prestations des enfants présents. Le travail de l'année sur les livres a porté ses fruits grâce aux

enseignantes présentes ce jour-là.

### **Tous les Ateliers ont connu un franc succès :**

- Illustrations : création d'une fresque en coopération avec les adultes et les enfants présents
- Musique : avec les instruments du jardin
- Livres pliés : confection de hérisson et chouette.
- Ecriture : Joyeux et constructif avec Mr. Monnier, créateur du personnage Barthélémy Parpot
- Mauvaises herbes : bravo aux trois courageux qui ont bravé la grisaille.
- **Spectacles** : François De la Cie Bachibouzouk avec son spectacle
- Les Percut'heures de Bajamont nous ont fait oublié la grisaille par leur gaieté et dynamisme
- Et pour terminer, David Tormena, conteur Bajamontais qui a captivé petits et grands.

### **Conclusion : journée lumineuse malgré l'absence de soleil.**

La prochaine édition de « Lectures au Jardin » aura lieu le dimanche 14 Mai à partir de 9 h 30. Le thème sera « **les génies de la nature** », les trolls, les personnages fantastiques. Réservez cette date, c'est du pur enchantement. Si vous êtes intéressés par le thème, vous pouvez confectionner des personnages et venir nous rejoindre à la bibliothèque. Le meilleur accueil vous y sera réservé.

**Le livre du mois de Pierre Lemaître : « Trois jours et une vie »**  
« À la fin de décembre 1999, une surprenante série d'événements tragiques s'abattit sur Beauval, au premier rang desquels, bien sûr, la disparition du petit Rémi Desmedt. Dans cette région couverte de forêts, soumise à des rythmes lents, la disparition soudaine de cet enfant provoqua la stupeur et fut même considérée, par bien des habitants, comme le signe annonciateur des catastrophes à venir. Pour Antoine, qui fut au centre de ce drame, tout commença par la mort du chien... »



## **CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE : CCAS**

Le CCAS de Bajamont a mis en place depuis cette année 2016, un dispositif permettant aux personnes de plus de 70 ans qui le souhaitent, d'être contactées en cas d'événements climatiques forts (canicule ou grand froid).

Si vous n'avez pas répondu à ce questionnaire et souhaitez en faire partie, vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie.

## **APRES-MIDI DANSANT**

**L'après-midi dansant organisé par le CCAS** aura lieu Dimanche 26 Mars 2017 à partir de 14 h 30 à la salle polyvalente de Bajamont. Il sera animé par l'orchestre de Jean-Claude François, orchestre musette et variétés bien connu et apprécié de tous les danseurs. Nous vous attendons nombreux avec tous vos parents, amis, voisins, pour un après-midi plein de convivialité.

Réservation mairie 05 53 95 62 48 ou 06 81 75 54 90.



## Les Echos-Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

### Horizontalement.

1. Juliette a su : c'est Roméo. (2 mots)
2. N'admettent pas un bout qui dépasse.
3. Révèle nos profondeurs.
4. La fin d'un bossu. Se mettent au carré. Elle, si fait, la mi-tante.
5. De plus en plus plate.
6. Il fut acre. Ne dit pas le droit.
7. Tintin à l'écoute ? Court jour. Prénom de Luxembourg.
8. Taxe action ? Arrive, au début.
9. N'est pas un cas libre.
10. C'est sartrien. Petite boîte.

### Verticalement.

1. Difficile de lui faire avaler des couleuvres.
2. N'exhibent pas tout.
3. Ruine y forme. Petit champenois.
4. Peut annoncer un numéro. Bonjour pape y.
5. En tête, sans tête. Nous rend tous égo.
6. Vient après la coupe. Peut se prendre ... dans l'ordre.
7. Faite pour prendre la porte.
8. Rend poli. Peut se présenter en pointe.
9. Elle enchaîne les tours. Sont en mesure.
10. Sur ou dans la rose. Allo maman bobo !

D  
I  
V  
E  
R  
S

## DERNIERES INFOS

### DATES DES ELECTIONS :

**Présidentielles** : 1er tour : 23 Avril 2017 - 2ème tour : 07 Mai 2017

**Législatives** : 1er tour : 11 juin 2017 - 2ème tour : 18 juin 2017

Pour voter, il faut présenter sa carte d'électeur avec obligatoirement sa carte d'identité.

### INSCRIPTION LISTE ELECTORALE :

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire avant le 31 décembre 2016 à la mairie .

### Comment s'inscrire ?

- Soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées : pièce d'identité, justificatif de domicile .
- Soit par courrier, en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, la photocopie de la pièce d'identité et du justificatif de domicile.

### SOLUTION MOTS CROISES

Horizontalement.  
 1. Victor Hugo II. Ecriteuse III. Géologie IV. Ebu (zèbu). As. Ta (tata) V. Télévision VI. Are. Anerie VII. RG. An. Rosa VIII. ISF. Iminen (imminent) IX. Astreint X. Nausée. ETI  
 Verticalement.  
 1. Végétarien 2. Icebergs 3. Croule. Fau 4. Tel. Ss 5. Oto (toto). Vanité 6. Regain. Mre (mer) 7. Huisserie 8. Use. Ironie 9. Gè. Toisent 10. OS. Anéanti!

# MANIFESTATIONS de NOVEMBRE 2016 à MAI 2017

Samedi 19 Novembre de 08.30h à 18 h	Association des Loisirs Créatifs	Vide armoire
Samedi 03 décembre 19 h	Tout court à Bajamont	AGEN
Dimanche 04 décembre à partir de 8 h 30	Association des Parents d'élèves	Marché de Noël
Vendredi 09 décembre 18 h	Maison de l'Enfance	Spectacle de Noël
Jeudi 15 décembre 12 h	Mairie	Repas offert aux enfants de l'école
Jeudi 15 décembre 18 h	Crèche	Spectacle de Noël
Vendredi 13 janvier à 18 h 30	Mairie	Vœux 2017
Samedi 04 février à 20 h 30	Voisinade théâtre Ducourneau Association culturelle	« Mon prof est un troll »
Dimanche 12 février 12 h	mairie	Repas des aînés
Vendredi 03 Mars 20 h	Bibliothèque	A la recherche des petits bonheurs Bibliothèque
Dimanche 26 Mars 14 h 30	CCAS	Après-midi dansant Salle polyvalente Orchestre J.C. François
Dimanche 14 Mai À partir de 9 h 30	Bibliothèque municipale	Lectures au jardin Bibliothèque et village Les génies de la nature
Dimanche 14 mai	Triathlon de l'Agenais	Lac de Bajamont

## Pour nous contacter

☎ 05 53 95 62 48 ✉ [accueil.mairie@bajamont.com](mailto:accueil.mairie@bajamont.com)

URGENCE UN SEUL NUMERO 📞 06 72 43 33 57

### Horaires d'ouverture

Lundi : 09 h 00—12 h 30 et 13 h 30—17 h 30

Mardi et Jeudi: 13 h 30—17 h 30

Vendredi : 13 h 30—18 h 30

SITE INTERNET : [www.bajamont.com](http://www.bajamont.com)